

Les possibilités forestières : survol d'un processus intégrateur et stratégique



27 avril 2023

Bureau du forestier en chef



ACCUEIL ET DÉROULEMENT

→→ Objectifs de la formation



Les participants pourront comprendre

- ▶ Le rôle du Forestier en chef
- ▶ Les principaux intrants à la base des possibilités forestières
- ▶ Les principales étapes du processus de réalisation
- ▶ La prise en compte des objectifs d'aménagement durable des forêts
- ▶ L'étape de détermination des possibilités forestières
- ▶ La portée stratégique d'un calcul des possibilités forestières

→→→ Portée de la formation



- ▶ Le processus de réalisation d'un « nouveau » calcul des possibilités forestières
 - De la réception des données à la détermination...
- ▶ Le processus a été simplifié pour les besoins de la formation
 - Demeure représentatif de ce que nous faisons ou souhaitons faire à l'avenir
- ▶ On ne parlera pas
 - Du processus d'analyse pour mettre à jour des possibilités
 - Des autres mandats du Forestier en chef

→→→ Formateurs



- ▶ David Baril, ing.f.
- ▶ Sébastien Coulombe, ing.f., M.Sc.
- ▶ Juliane Laliberté, ing.f., M.Sc.
- ▶ François Ouellet, ing.f., M.Sc.
- ▶ Adrian Spatacean, ing.f., M.Sc.
- ▶ Stephen H. Yamasaki, Ph.D.

→→→ Déroulement



AM 9h00 - 12h00

- ▶ Accueil et déroulement de la formation
- ▶ Notions et concepts de base
- ▶ Préparation des intrants nécessaires au calcul des possibilités forestières
 - ▶ La cartographie
 - ▶ Le regroupement des polygones écoforestiers

Pause : 15 minutes

- ▶ L'évolution des forêts
- ▶ La stratégie sylvicole

→→→ Déroulement



PM 13h00 - 16h00

- ▶ L'élaboration d'une stratégie d'aménagement
- ▶ La prise en compte des perturbations naturelles et des changements climatiques

Pause : 15 minutes

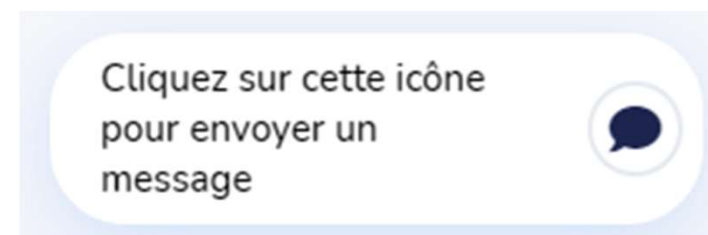
- ▶ Le rôle du Forestier en chef et la détermination des possibilités forestières
 - Les livrables associés aux possibilités forestières déterminées
- ▶ Période de questions

→ Interactions



Période de questions

- ▶ 5 minutes à la fin de chacun des blocs (1-2 questions)
- ▶ 30 minutes à la fin de la journée
- ▶ Vous pouvez aussi poser vos questions au fur et à mesure
 - Via le clavardage de Wooclap
- ▶ Les questions seront reprises
 - Lors des périodes de questions
 - Dans les actes de la formation



→→→ **Brise-glace !**



En quelques mots, que sont les
possibilités forestières selon vous ?

Notions et concepts de base



Par David Baril, ing.f.

27 avril 2023

Bureau du forestier en chef



DÉFINITIONS IMPORTANTES

→→ Possibilités forestières



Article 48 de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier*

Les possibilités forestières correspondent au **volume maximum** des récoltes annuelles de bois par essence ou groupe d'essences que l'on peut prélever tout en assurant le **renouvellement** et l'**évolution** de la forêt sur la base **d'objectifs** d'aménagement durable des forêts.

→→ Le calcul des possibilités forestières



Analyse technique visant à mesurer le niveau de récolte qui est durable à long terme. Elle sert à supporter la détermination des possibilités forestières.

- ▶ Historiquement, elle est basée sur une modélisation déterministe qui intègre plusieurs éléments :
 - ▶ La forêt et sa croissance
 - ▶ L'aménagement forestier possible et désiré
 - ▶ Les éléments de biodiversité à maintenir ou restaurer
 - ▶ L'harmonisation et les usages particuliers

→→ La détermination des possibilités forestières



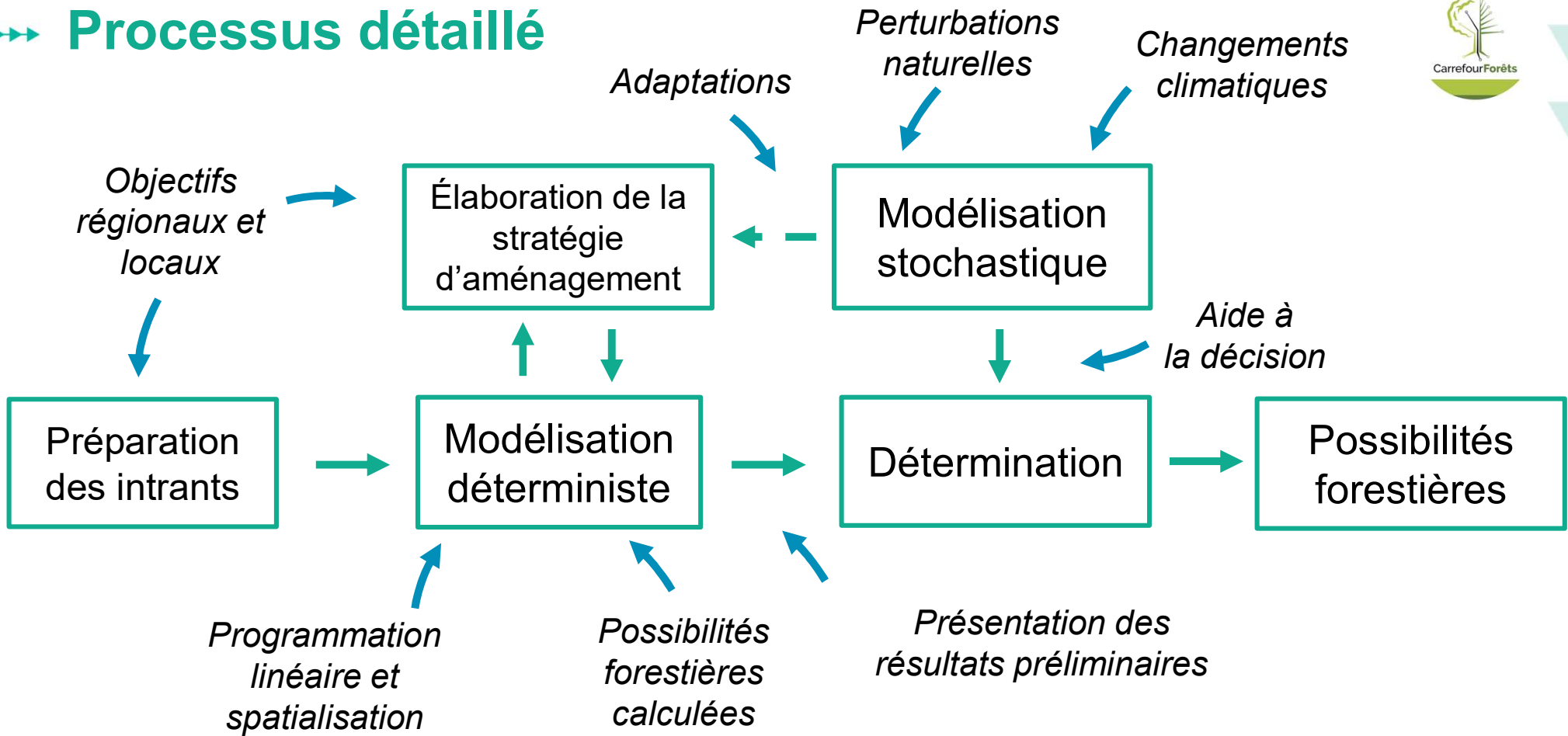
L'acte qui permet de **fixer** le niveau des possibilités forestières. C'est le résultat d'un **jugement expert** de la part du **Forestier en chef**. Ce processus de décision est basé sur les analyses réalisées dans le cadre du calcul des possibilités forestières. C'est à ce moment que les **risques et les incertitudes** sont considérés.

L'acte consiste également à faire des **recommandations** pour la mise en œuvre des stratégies d'aménagement.



PROCESSUS

Processus détaillé



→→→ Les acteurs du processus



Qui fait quoi selon vous ?

Associer les mandats au bon acteur

1. Faire l'inventaire forestier
2. Créer les courbes d'évolution
3. Conseiller la ministre sur les stratégies
4. Attribuer les garanties d'approvisionnement

- A. Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
- B. Forestier en chef

→→→ Les acteurs du processus



Forestier en chef

- ▶ Via le Bureau du forestier en chef
 - ▶ Établir les méthodes, les moyens et les outils requis
 - ▶ Définir les données forestières et écologiques requises
 - ▶ Calculer les possibilités forestières
 - ▶ Présenter les résultats préliminaires
 - ▶ Déterminer les possibilités forestières et les motifs
 - ▶ Conseiller la ministre sur les stratégies d'aménagement

Le Forestier en chef exerce ses mandats en toute indépendance.

→→→ Les acteurs du processus



Ministre des Ressources naturelles et des Forêts

- ▶ Via le Secteur des Forêts
 - ▶ Définir les lignes directrices
 - ▶ Produire la carte écoforestière et l'inventaire
 - ▶ Produire les modèles de croissance
 - ▶ Produire les guides sylvicoles
 - ▶ Transformer les possibilités forestières en volume destiné aux usines et au marché libre

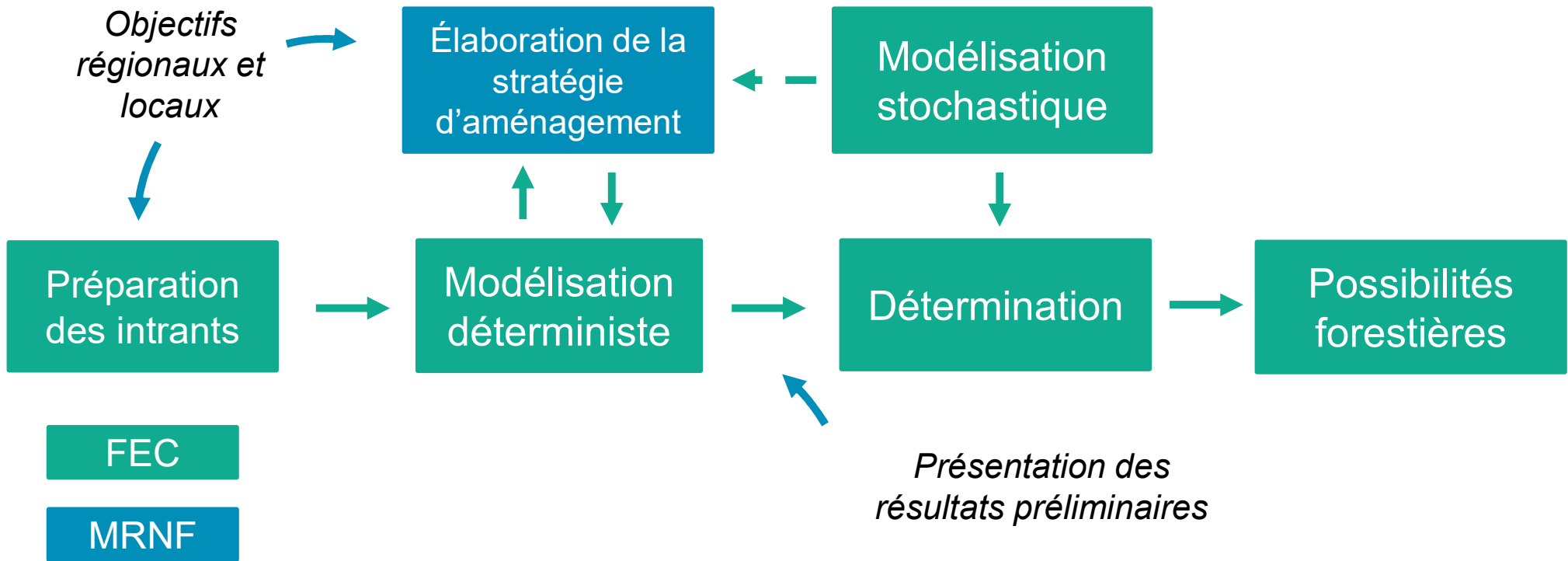
→→→ Les acteurs du processus



Ministre des Ressources naturelles et des Forêts

- ▶ Via le Secteur des Opérations régionales
 - ▶ Faire les consultations avec les Premières Nations et les parties prenantes
 - ▶ Recueillir et transmettre les objectifs régionaux et locaux
 - ▶ Élaborer la stratégie d'aménagement
 - ▶ Faire la planification et le suivi des activités d'aménagement

→→ Les acteurs du processus





INTÉGRATION DES OBJECTIFS DANS LES POSSIBILITÉS FORESTIÈRES

→→→ La question classique



Qu'est-ce qu'on peut mettre dans un calcul ?

→ Traduire les préoccupations en objectifs

Pour être intégrée dans le calcul, une préoccupation doit

- ▶ être **délimitée spatialement** sur un grand territoire
 - > 1 % de l'unité d'aménagement
- ▶ s'exprimer par des **indicateurs** à l'aide de données fiables
 - Volume, âge, hauteur, superficie
- ▶ être contrôlée par des **cibles** à respecter
 - Volume, âge, hauteur, superficie
- ▶ s'appliquer sur un **long horizon** de temps
 - plusieurs périodes de 5 ans



Où ?

Quoi ?

Combien ?

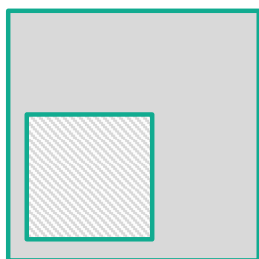
Quand ?

→ Traduire les préoccupations en objectifs

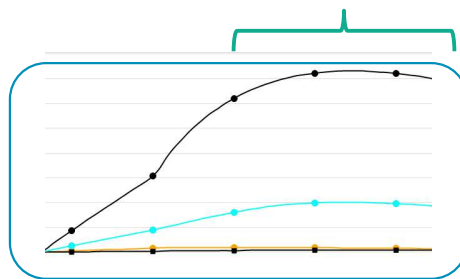
Maintenir suffisamment de vieilles forêts dans une partie de l'unité d'aménagement

- ▶ Où ? : Intégrer la portion dans la carte
- ▶ Quoi ? : Identifier les vieilles forêts dans les courbes
- ▶ Combien ? : } Traduire la préoccupation sous forme de
- ▶ Quand ? : } contrainte mathématique

UA = 1 000 ha



Vieilles forêts



*Superficie de vieilles
forêts ≥ 125 1.. 30*



QUESTIONS